Attestation

Le 3 mars 2021, Eurofins Product Testing A/S a reçu un échantillon de peinture référencé.

META'LUC PRIMER NF+

fourni par

GAD / St Luc

Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l´étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (arrêté d´avril 2011). La préparation de l'échantillon, le test et l'évaluation ont été réalisés conformément aux exigences des normes ISO 16000-3, ISO 16000-6, ISO 16000-9, ISO 16000-11, ISO 16017-1 (voir le rapport n° 392-2021-00113001_E_FR).

Les résultats de test conformément aux recommandations de la réglementation peuvent être résumés comme suit:

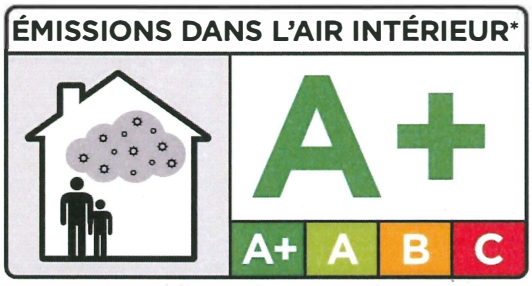

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La classe d'émission de COV du produit a été indiquée sans tenir explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Conformément au décret n°2011-321 du 23 mars 2011, l'indication de la classe d'émission de COV relève de la seule responsabilité de la personne - physique ou morale - mettant à disposition le produit sur le marché français.

11 juillet 2023

Liva Kjær Hansen
Analytical Service Manager

Laura Hartung Sørensen
Analytical Service Manager